

CR officiel UNSA de la réunion du CVU du 19mars 2014

Informations du président :

- le compte financier 2013 est à l'équilibre, ce qui permet d'arrêter la dégradation du fonds de roulement
- la convention « Pôle Lorrain de l'Enseignement Supérieur » (PLES) avec l'ensemble des partenaires enseignement supérieur sur la région sera prochainement signée. Elle intégrera des formations de santé, certaines d'entre elles ayant vocation à rejoindre l'UL. L'objectif est d'obtenir à l'horizon 2016 un schéma de la vie étudiante à l'échelle lorraine. Il y aura des groupes de travail qui intégreront le CROUS. Le travail se fera par sites, ce qui est assez simple sur Metz et nécessitera de décider d'un découpage territorial sur l'agglomération de Nancy. Un travail plus technique sera mené sur l'offre de formation pour éviter les doublons et permettre une meilleure couverture de l'offre. Il y aura des actions de partenariat local et des passerelles vers le transfrontalier.
- CPER : Les dossiers « recherche » vont revenir du ministère avec ses appréciations. Les dossiers « vie universitaire » visent plus la « transition énergétique » et de moins en moins de nouvelles constructions.
- Appels d'offres concernant les initiatives d'excellence : ce sont les intérêts de 2Milliards d'euro, soit 60 millions d'euro/an qui seraient mis en jeu. Il y aurait un dispositif idex et un dispositif i-région. Il y aura un appel d'offre sur les MOOC. Il y a eu une réponse positive concernant l'appel d'offre sur l'entrepreneuriat étudiant, au bénéfice du PEEL.

Le point de l'ordre du jour sur le bilan de la DVUC est reporté : un prochain CVU fera l'objet d'un bilan global comportant les actions de la DVUC mais aussi de la DRH, du CHSCT, des actions étudiantes...

Un conseiller évoque également le bilan social, présenté seulement en CT.

On pourrait organiser ainsi une réunion spéciale du CVU en juillet.

Informations du vice-président

- un représentant BIATSS a démissionné du comité permanent du CVU : il faudra pourvoir à son remplacement.
- la DRH sera représentée au CVU par Mme E Gauyac, absente ce jour.
- le dispositif de Bonus Engagement Etudiant est lancé : l'application numérique permettant de collecter des dossiers fonctionne
- journée nationale Art et Culture du 10 avril : plusieurs dizaines d'agents se sont inscrits aux activités proposées par l'UL (centre Georges Pompidou et musée aquarium de Nancy, avec prise en charge du coût des billets de train par l'université. Le programme sera diffusé ce jour. On recense beaucoup d'initiatives.
- La DVUC offre trois emplois relevant du service civique
- le groupe de réflexion « lutte contre les discriminations » s'est réuni pour la première fois le 10/03/2014, l'animateur en est M. P. Tisserant.
- Groupe de travail « distributeurs automatiques ». il doit être mis en œuvre et va étudier tous les aspects de la question : contenu, rôle, localisation, gestion, vente...

Un conseiller enseignant chercheur prône une gestion décentralisée, rappelant que le produit des redevances est très intéressant pour certaines composantes qui le reçoivent.

D'autres dossiers comme la publicité ou les photocopieurs seront examinés ensuite ou sont en cours.

La politique de marché prend en compte de nombreux aspects. L'UL inscrit des aspects sociétaux

dans ses cahiers des charges. Par exemple, pour le marché de ménage, il s'agit d'éviter un renouvellement trop rapide du personnel de ménage externalisé.

- Les Olympiades de mathématiques se dérouleront le 14/05 :2014 à l'IECL à Metz

- Les Olympiades de physique seront délocalisées en Lorraine en 2015.

L'UL va participer à la journée consacrée au développement durable.

Examen de l'ordre du jour

- Approbation du PV de la réunion précédente.

Un conseiller BIATSS relève que le projet de rédaction, après avoir rapporté succinctement les interventions libres des conseillers en début de séance, comporte une phrase de transition exprimant que le CVU reprend ensuite son « cours normal ». Il trouve cette rédaction caractéristique d'un système où les élus ne sont là que pour parcourir un ordre du jour et ratifier les mesures qui lui sont soumises. Le débat fait partie du cours normal d'un conseil.

Le président donne son assentiment à cette remarque.

Un autre conseiller BIATSS demande la rectification d'une erreur matérielle dans le PV.

Moyennant des corrections à apporter sur ces deux points, le projet de PV est adopté à l'unanimité.

- la question du salariat étudiant est reportée à un moment où il sera plus aisé d'en avoir une vision globale

- Création d'une commission CultureS.

Le thème « culture » porte à la fois sur la culture artistique et sociétale et sur la culture scientifique et technique. L'enjeu est de dépasser le périmètre des deux sous direction et des deux chargés de mission pour rendre plus visible les enjeux des politiques culturelles. La commission proposée doit être inter-conseil et se révéler une vraie commission de travail.

Un premier échange porte sur le ressenti d'un conseiller qui pense que, depuis les quelques temps, les étudiants sont moins actifs sur les campus

Un autre représentant BIATSS évoque cette dimension de site qui n'a pas été du tout prise en compte lors de la création de l'UL : tout un aspect de la vie quotidienne, qui peut notamment contribuer à la vie culturelle, passe par le contact entre les personnes sur un même site géographique. Or, sur les sites des anciennes présidences à Nancy, par exemple, rien n'a été fait, et rien n'est toujours fait pour prendre en compte cet aspect de la vie à l'UL. En ce qui concerne la Commission CultureS, ses objectifs généraux sont globalement très intéressants. Le problème se pose de son rôle et de sa composition. S'il s'agit d'une commission de travail préparatoire, on court très clairement le risque que, comme partout ailleurs dans le dispositif, dès qu'il existe des instances préparatoires, le CVU ne devienne plus qu'une chambre d'enregistrement sur cette thématique. Ensuite, la représentation du CVU – qui devrait être une instance pilote sur cette thématique – est largement minoritaire : 3 représentants, soit pas plus que les autres conseils et bien moins que la demande de représentation des collègiums et des pôles. Qui seront les représentants des autres conseils ? seront-ils choisis dans n'importe quel collège ou bien, comme pour les chargés de mission et les directeurs de composantes et de laboratoire, uniquement parmi les enseignants chercheurs ? Pourquoi des représentants des collègiums et des pôles scientifiques ? Les chargés de missions ne sont-ils pas en charge justement de faire le lien avec les composantes ? la recherche ne devrait-elle pas être représentée par le CS et la formation par le CF ? S'il s'agit de représenter les populations de l'UL, pourquoi ne pas prévoir les directions administratives qui regroupent plusieurs centaines de personnels, tous BIATSS ? Les personnels BIATSS et les étudiants peuvent être également porteurs de projets culturels et la composition de cette commission pourrait laisser penser qu'ils ne seront représentés que par deux ou trois personnes seulement.

Un autre conseiller propose que la Dir. Hygiène et Sécurité soit également partie prenante de cette commission, comme invité permanent, ou plutôt comme « expert »

Un autre conseiller BIATSS suggère d'ajouter comme invité permanent le chargé de la culture du CROUS.

Un conseiller enseignant chercheur propose que le CVU soit amené à instruire directement projets culturels en recevant les porteurs de ces projets.

Pour le Président, il faut revoir la question du rôle de la commission : ce ne doit pas être une commission opérationnelle. Par ailleurs les représentants des trois autres conseils doivent être pris dans n'importe quel collège. Pour le CVU en revanche il faut prévoir un représentant par collège.

Cette question doit être revue.

- Comité Sapin

La première réunion a produit un modèle de dossier et de fiche récapitulative. Il est proposé, dans la typologie des projets et compte tenu du débat précédent des préciser deux items : culture artistique et sociétale d'une part, et culture scientifique et technique d'autre part.

Le comité a par ailleurs instruit deux dossiers et il est proposé au CVU de voter sur l'attribution d'une subvention pour deux projets : respectivement 3 k€ et 0,5 k€.

Le budget total du comité Sapin comprendra des subventions habituellement très élevées attribuées de façon récurrente, par exemple pour le sport.

- Le point d'auto-saisine sur la conciliation du travail et du bien-être à l'UL est reporté à une séance suivante.

- le nouvel élu BIATSS à la CP CVU est M. Didier Husson.

Questions diverses :

- la direction de la documentation et de l'édition organise depuis plusieurs années un service de prêts d'ordinateurs portables pour les étudiants selon des modalités héritées d'une part de l'INPL et d'autre part de l'UPVM. Ce service rendu correspond à un besoin et est très apprécié. Cependant ce matériel est aujourd'hui en grande partie obsolète et il faudrait le renouveler. Certains conseillers évoquent la mise à disposition des étudiants de matériel trop ancien pour les exigences de la formation mais suffisant pour des besoins simples. Le problème est cependant que les micro-ordinateurs nécessaires doivent être des portables.

- Réseau Hubert Curien : une réunion de concertation du réseau le 17/03/2014 a permis de constater qu'il y avait un reliquat de crédits FEDER qui pourraient être attribués au réseau. Le CVU donne un avis positif pour que le réseau Hubert Curien soit autorisé à solliciter le versement de ces fonds.